Association JEUNESSE

RAPPORT D'ACTIVITE

Exercice 2017

Assemblée Générale du 24 mars 2018

4, rue Bobierre de Vallière
92340 BOURG-LA-REINE
Tel: 01 47 02 43 36 - Fax: 01 47 02 43 82
contact@foyerjeunesse.org
www.foyerjeunesse.org

PLAN DU RAPPORT D'ACTIVITE

Mot du Président 3

1ère partie : Rapport moral de l'exercice 2017 4

- **L'association…** 4
- **Le Conseil d'Administration…** 5
- **Les Salariés…** 6
- **Les formations des salariés…** 7
  1) Formations individuelles
  2) Formations collectives
  3) Accueil et accompagnement de stagiaires
- **Les résidents…** 9
- **Les projets…** 10
- **Problématiques des résidents accueillis en 2017.** 12
- **Des parcours d'insertion toujours singuliers…** 13
- **Des « Mineurs non accompagnés» (MNA) qu'il faut accompagner encore…** 15
  1) Une procédure nationale…
  2) Les MNA accueillis dans notre résidence…
- **Accompagnement socio-éducatif** 19
  1) L'accompagnement socio-éducatif en interne 19
     a) *Au niveau individuel*
     b) *Au niveau collectif*
        - Les ateliers
        - Soirées « Jeux »
        - Repas à thème
        - Les sorties et les loisirs
        - La salle disco revêt son costume de théâtre …
  2) Les journées « portes ouvertes » du Foyer Jeunesse : 22
     - La journée des partenaires
     - La journée porte ouverte et le spectacle de théâtre
     - Le repas de fin d'année
  3) Les actions socio-éducatives développées en partenariat 23
     - Permanences juridiques
     - Soutien scolaire et soirées thématiques
     - Soirée Action Logement et gestion budgétaire
     - Actions de prévention santé
- **Travaux d'extension …** 24
- **Et s'il fallait encore démontrer l'utilité des FJT… *Témoignage…*** 27

2ème partie : Éléments statistiques exercice 2017 29

Annexes 33

Annexe 1 L'association JEUNESSE 33

Annexe 2 Fiche signalétique 34

Mot du Président

Chères et chers adhérent(e)s,

C'est avec enthousiasme que nous partageons ici avec vous ce qui a été réalisé au foyer au cours de l'année 2017 qui nous ouvre de nouvelles perspectives.

Tout d'abord de manière très visible, le projet d'agrandissement du foyer avance à grands pas. Après la phase de montage des dossiers, nous avons abordé la réalisation concrète du bâtiment qui devrait permettre à l'automne 2018 d'accueillir plus de résidents et d'être en capacité de les accueillir tous en chambres individuels. Cela correspondra mieux aux attentes des jeunes qui frappent à notre porte.

Nous avons pu aussi préparer avec l'Association « Relais pour l'accueil des jeunes travailleurs isolés » qui gère le foyer de Clamart, un projet de fusion de nos deux associations. Ce projet, qui devra être ratifié par les Assemblées Générales de nos deux associations, vient dans la continuité des activités communes que nous avons développées ces dernières années et dont nous vous avons déjà fait part. Ce projet constitue une étape très importante pour nos deux associations qui ont une histoire et un esprit très proches. Cela nous permettra de disposer d'un outil d'accueil des jeunes plus solide et plus diversifié. La préparation de ce projet s'est fait dans un grand esprit de respect et de confiance entre les Conseils d'Administration de nos deux associations.

Par ailleurs, la vie « opérationnelle » du foyer cette année a montré à quel point de nombreux jeunes ont toujours besoin d'être logés et accompagnés dans ces premières années de leur vie d'adulte. Le nombre de jeunes qui, du fait de la précarité de leur situation personnelle, ont besoin d'un hébergement comme celui que nous proposons, ne cesse d'augmenter. Trouver un chemin individualisé pour que chacun d'entre eux puisse sortir du foyer mieux armé pour s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et trouver un logement, reste le défi compliqué auquel sont confrontés les professionnels travaillant au foyer. Il est remarquable de noter toutes les initiatives qui sont nouées avec des partenaires voire avec des bénévoles pour être capables de bien accompagner les jeunes que nous accueillons dans l'ensemble des problématiques auxquels ils doivent faire face.

Les pages qui suivent illustrent cette activité très riche animée par une équipe de professionnels compétents. Le foyer n'existerait pas sans leur enthousiasme et leur engagement et je souhaite leur exprimer ma reconnaissance pour ce travail qu'ils effectuent.

***Vincent MATHIS**, président*

1ère partie : Rapport moral de l'exercice 2017

L'association…

L'Association Jeunesse a pour vocation de procurer, de préférence à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, un foyer où ils trouveront des conditions d'existence leur permettant de se stabiliser dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en privilégiant la participation des résidents à l'organisation et au fonctionnement de la résidence.

L'association Jeunesse a été fondée en mars 1956 avec l'objectif pour ces fondateurs de matérialiser cette idée par la création en 1957 d'un foyer pour jeunes travailleurs. Celui-ci, après une grande opération de réhabilitation/construction qui s'est terminée en 1996, propose 35 lits dans la résidence devenue également Résidence sociale en 1995.

Le FJT propose à ses résidents une prestation globale associant hébergement, restauration et accompagnement socio-éducatif par une équipe dédiée.

Depuis plusieurs années déjà et parallèlement à l'activité de la résidence, l'association a développé un accueil en logements extérieurs. Il s'agit de logements loués par l'association et sous-loués à des jeunes qui ont préalablement séjourné au foyer. Ceux-ci ont été évalués par l'équipe socio-éducative capables d'accéder à un degré d'autonomie supérieur, mais toujours en lien avec la résidence du 4, rue Bobierre de Vallière à Bourg-la-Reine.

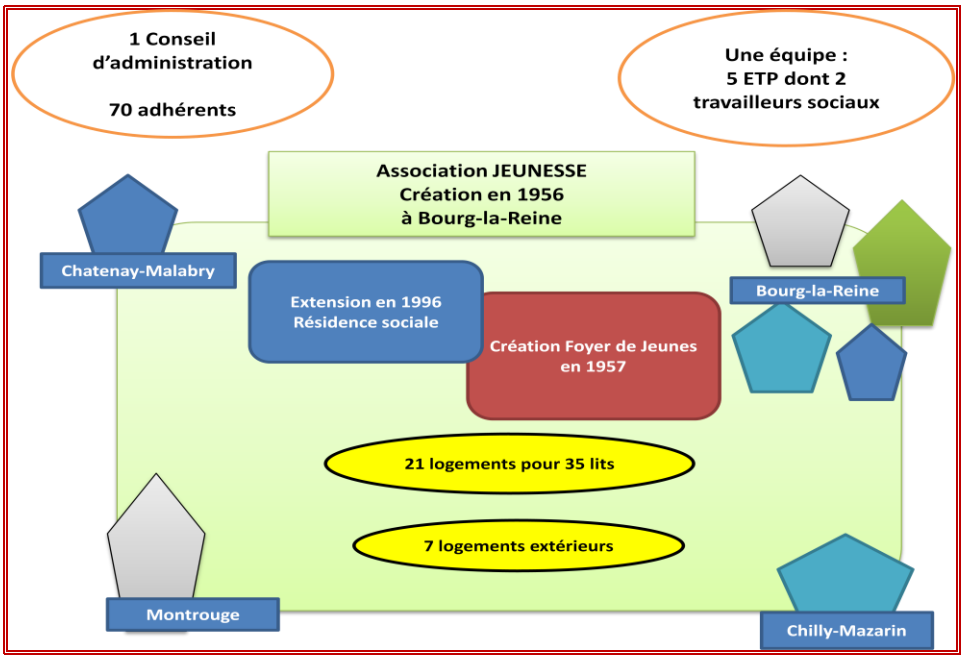

Le Conseil d'Administration…

Une dizaine d'administrateurs composent le Conseil d'Administration. Anna AUFFRET a rejoint le groupe après une année d'observation et de travail au coté des autres administrateurs. Celle-ci a dû s'éloigner de la région Ile-de-France pour endosser de nouvelles responsabilités professionnelles en province. Bertrand SCHWARTZ a été, quant à lui, régulièrement invité à participer aux réunions de travail des administrateurs tout au long de cette année 2017.

Le Conseil d'administration s'est réuni près de 9 fois au cours de l'année 2017. L'Assemblée Générale de l'association a été elle réunie le 25 mars 2017 pour statuer sur l'exercice 2016. Plusieurs groupes de travail ont été constitués pour suivre l'évolution des projets engagés en 2016, et notamment le suivi des dossiers de subventions et le suivi des travaux d'extension qui ont démarré en avril 2017.

Soulignons et remercions ici l'engagement constant et remarquable des administrateurs qui régulièrement consacrent de leurs temps, de leurs énergies et de leurs compétences pour accompagner les évolutions de notre association. Dans une société où l'implication bénévole devient une denrée rare et donc précieuse, il apparait plus que jamais que la force d'une association, aussi petite soit-elle, réside en grande partie dans la vitalité de son conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION JEUNESSE			
	Administrateurs	**Fonction au CA**	**Date d'entrée au CA**
1	Anna AUFFRET	Administratrice	2017
2	Vincent MATHIS	Président	2006
3	Clarisse CORVAL	Vice-présidente	2005
4	Valérie PROTAIS	Vice-présidente	2005
5	Catherine LAURENT	Administratrice	2000
6	Laurent VILLARD	Secrétaire	1991
7	Laurent YZEBE	Administrateur	1991
8	Hervé CHABORD	Trésorier	1991
9	Pierre MARSAL	Administrateur	1989

Depuis plusieurs années maintenant, l'association Jeunesse fidélise une moyenne de 70 adhérents qui réaffirment d'année en année leur attachement à l'activité du foyer.

Cette année encore, quelques jeunes qui ont définitivement quitté la résidence pour aller s'installer dans leur propre logement ont souhaité exprimer leur soutien à l'association en venant s'ajouter au nombre des adhérents.

L'association Jeunesse a aussi recueilli l'adhésion d'une nouvelle personnalité morale. Il s'agit de l'association « Sur la route des comédiens » installée dans la commune de Bourg-la-Reine.

Les Salariés…

L'année 2017 n'a pas connu de mouvement particulier en matière d'effectif. Le foyer Jeunesse continue à être représenté par une équipe de 6 salariés. Ceux-ci représentent un total de 4.91 Equivalent Temps Plein (ETP).

SALARIES DE L'ASSOCIATION JEUNESSE				
	Intitulé du poste	**Date d'entrée**	**contrat**	**ETP**
DECEROI Jean-François	Cuisinier	Octobre 1986	CDI	1
AFQUIR Abdel	Directeur	Décembre 2007	CDI	1
BEAUCHAMP Isabelle	Secrétaire-comptable	Octobre 2010	CDI	0,57
M'BAYE Abdoulai	Activité socio-éducatif	24/03/2014	CDI	1
BAKOU Tinhinane	Responsable activité socio-éducative	Janvier 2015	CDI	1
NDIAYE Ibrahima	Agent d'accueil (week-end)	12/12/2014	CDI	0 ,34

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Centre d'Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) Jean CAURANT de Bagneux. Le CISP propose en effet à des travailleurs jugés suffisamment autonomes et capables de réussir une immersion en milieu ordinaire d'éprouver le caractère professionnel de leur compétence par le biais d'un détachement en entreprise.

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition signée entre notre association et le CISP, Johnny BONDON a été détaché toute l'année dans le foyer pour réaliser la mission qui lui a été confiée en procédant aux tâches de nettoyage et d'entretien de la résidence (bâtiment et jardin). Ce dernier est désormais bien repéré au sein de l'équipe des professionnels et tout autant auprès de nos jeunes résidents.

Au cours de l'année 2017, nous avons également sollicité le CISP qui a mis à notre disposition Cyrille GOSSELIN. Celui-ci a honorablement pallié les absences de Jean-François DECEROI à son poste de cuisinier. Grace à cette collaboration, nous disposons d'une plus grande latitude pour permettre à Jef de poser plusieurs jours de congé à tout moment de l'année.

Les formations des salariés…

La question de la formation des salariés est une préoccupation essentielle qui doit tendre à dynamiser les parcours professionnels et contribuer à leur réalisation personnelle.
Elle doit à la fois permettre un accompagnement des ambitions individuelles et une élévation des niveaux de qualification et de compétences. C'est dans cet esprit que l'association JEUNESSE démontre chaque année sa capacité à accompagner ses salariés dans la mise en place de projets de formation, qu'ils soient individuels ou collectifs.

1) Formations individuelles

La dynamique de formation individuelle amorcée en 2016 s'est poursuivie cette année encore avec d'une part la continuation de la formation de Tinhinane BAKOU, responsable socio-éducative et culturelle, et d'autre part le commencement de la formation d'Abdoulai M'BAYE, animateur socio-éducatif et culturel.

Ces formations ont pu être envisagées grâce à un montage financier associant des budgets tirés des Comptes Personnels de Formation (CPF) de chacun de ces salariés, et d'un financement accordées par UNIFORMATION dans le cadre d'une période de professionnalisation. Le complément de financement est supporté par notre association.

FORMATIONS INDIVIVUELLES (2017)			
Salariés concernés	**Intitulé de la formation**	**Objectif de la formation**	**Date de la formation**
T..BAKOU	DEIS (Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale) - Niveau 1	Prépare à des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluations appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.	Début : octobre 2016 Fin : octobre 2019
A..M'BAYE	CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) - Niveau 2	Forme des cadres d'unité de travail dans le champ de l'intervention sociale (encadrement d'une équipe et mise en œuvre d'actions en direction des usagers, pilotage d'actions dans le cadre de projets de service.	Début : janvier 2017 Fin : octobre 2018

Il demeure exceptionnel pour une petite association comme la notre que 2 salariés puissent bénéficier dans la même année d'une formation de longue durée, et dont le cout pédagogique est des plus élevé (près de 12 000 € pour l'une, et 7 500 € pour l'autre).

Ces salariés sont amenés à s'absenter de nombreuses heures soit pour des raisons de regroupement en centre de formation, soit dans le cadre des stages qu'ils doivent effectuer à l'extérieur de notre établissement.

Une telle situation pouvait avoir des répercussions néfastes sur le fonctionnement de la résidence et notamment sur la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes accueillis. Nous avons observé avec satisfaction que chacun des professionnels de l'association a été très attentif à ce risque.

Les salariés en formations ont en effet bénéficié d'un contexte institutionnel particulièrement favorable dans la mesure où l'ensemble des professionnels qui eux n'étaient pas en formation ont pour certains fait montre de souplesse dans l'organisation des plannings de travail et de disponibilité pour rester à l'écoute des besoins et demandes des résidents, palliant ainsi les absences épisodiques de leurs collègues en formation. Ces derniers également ont été très attentifs pour organiser l'accompagnement des jeunes en anticipant au mieux leurs absences.

2) Formations collectives

FORMATIONS COURTES		
Intitulé de la formation	**Date de la formation**	**Salariés concernés**
Analyse des risques et rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels.	8 et 22 décembre 2017	A. AFQUIR J. BONDON
Santé et interculturalité	27 novembre 2017	FJT Jeunesse (Bourg-la-Reine) FJT Le moulin de pierres (Clamart) FJT des Valcréas (Nanterre) Mission Locale (Antony)
Bonnes pratiques en hygiène et sécurité des aliments (perfectionnement)	11 janvier 2017	J.F DECEROI J. BONDON C. GOSSELIN

3) Accueil et accompagnement de stagiaires

Tout au long de l'année 2017, et malgré une moindre disponibilité de l'équipe socio-éducative liée à l'engagement de formations, l'association a maintenu sa contribution à la formation d'étudiants en travail social. Elle a ainsi largement poursuivi sa politique d'accueil de stagiaires issus de différentes écoles, pour des durées allant de quelques semaines à quelques mois.

Les enthousiasmes et les interrogations portées par les nombreux étudiants à qui nous avons proposé notre structure comme terrain d'apprentissage et d'expérimentation ont à la fois pleinement bénéficié à nos résidents, mais aussi à nos salariés. Les travaux réalisés par les stagiaires dans le cadre de leurs stages (études, enquêtes, mise place d'actions…) ont souvent été élaborés en liens étroits avec les professionnels, et trouvent nécessairement leur utilité dans l'accompagnement global que nous proposons à nos résidents.

ACCUEIL STAGIAIRES (2017)	
Dominika	2ème année Educatrice spécialisée (stage terminé fin janvier 2017)
Louise	Master Sciences de l'éducation – Intervention sociale et familiale (stage terminé en février 2017)
Aurélie	1ère année BTS en économie sociale et familiale de mai à juin 2017
Astrid	2ème année Assistante de service social, de mai à juin 2017
Mathilde	stagiaire dans l'animation en septembre 2017 (pour 3 soirées d'animations thématiques)
Djilali	dernière année Assistant de service social depuis octobre 2017 (stage qui prendra fin en avril 2018)
Samantha	1ère année de BTS en économie sociale et familiale (de décembre 2017 à février 2018)

Nous les remercions ici toutes et tous pour la qualité de leur mobilisation et pour leur implication durant leurs stages.

Les résidents…

Durant cette année 2017, nous avons recensé près de 650 candidatures. L'équipe socio-éducative en a traité 96 candidatures. Les candidats sont systématiquement recontactés et pour plus de 50% d'entre eux (les autres n'ayant pas donné suite pour divers motifs), ils se sont vus proposés un entretien de « pré-admission », au cours duquel l'établissement est présenté via le livret d'accueil ainsi qu'une visite des lieux, et les éléments de la situation du jeune sont approfondis.

21 résidents ont quitté l'établissement au cours de l'année et nous en avons admis 18 nouveaux, dont 5 femmes. 10 résidents ont bénéficié des studios extérieurs, gérés dans le cadre de l'intermédiation locative.

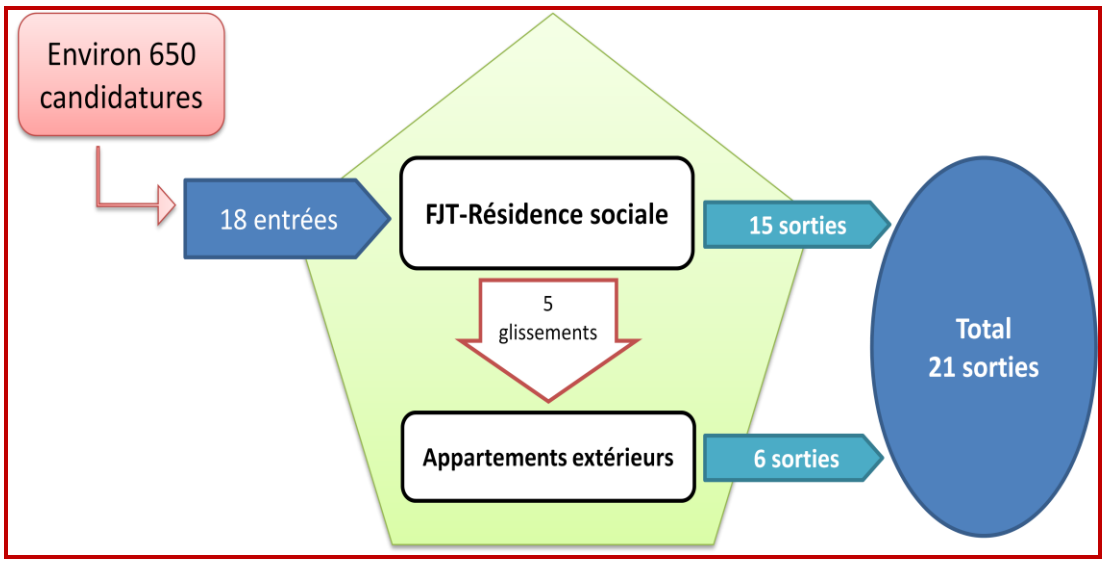

L'association Jeunesse a une nouvelle fois pleinement satisfait à sa mission d'accueil de jeunes en parcours d'insertion. Pour rester fidèle à son projet initial, l'association veille depuis toujours à réaliser un équilibre sensible portant sur la diversité des profils et des parcours des jeunes accueillis.

Qu'il s'agisse de jeunes très autonomes dont la seule problématique est la quête de logements pérennes, ou bien qu'il s'agisse de jeunes en voie d'autonomisation qui sollicitent encore un accompagnement pour stabiliser et consolider leurs situations, ou enfin qu'il s'agisse de jeunes en plus grande fragilité situationnelle et cumulant plusieurs difficultés, la constitution du groupe résidentielle relève d'un exercice délicat tant les profils annoncés avant admission peuvent différer des profils qui se révèlent après l'admission.

En considérant le nombre des jeunes entrés et ceux sortis dans l'année, et les autres qui n'ont pas connus de mouvements sur cette même période, nous totalisons 56 jeunes présents, dont 16 femmes et 40 hommes…

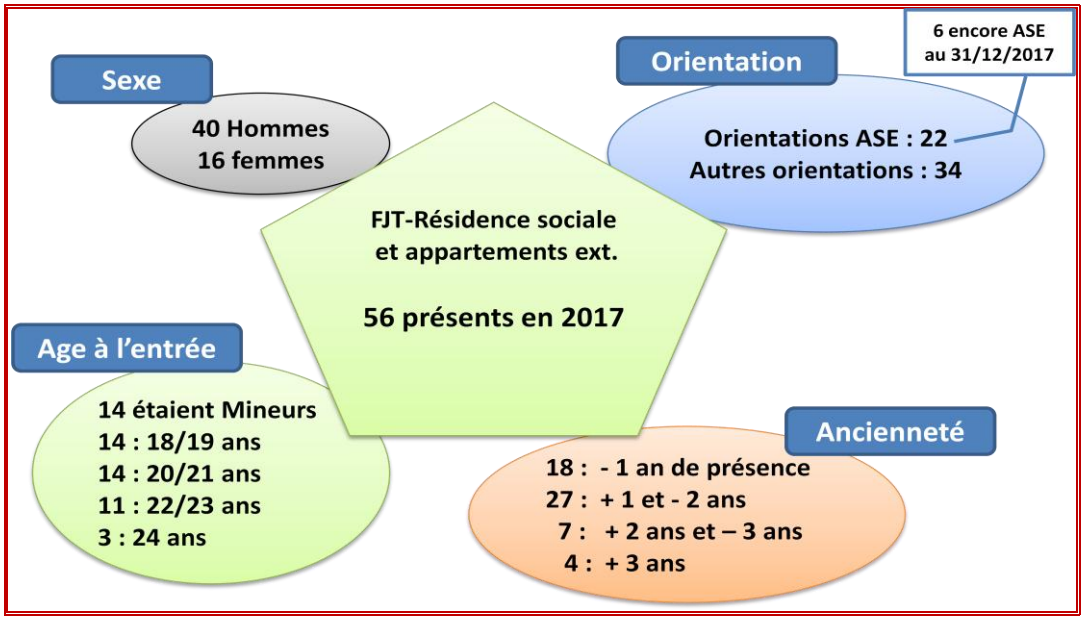

Les projets…

L'année 2016 a été l'année de l'aboutissement d'une longue réflexion menée au sein du Conseil d'administration de l'association Jeunesse. La décision a été prise d'engager deux projets ambitieux pour développer et pérenniser l'activité de notre structure :

- un **projet d'extension** de la résidence actuelle rue Bobierre de Vallière visant à adapter notre offre de logement aux aspirations de notre public,
- et un **projet de création** d'une nouvelle résidence dans un immeuble que la mairie de Bourg-la-Reine était prête à nous vendre.

2017 s'annonçait donc comme une année chargée de nouveaux défis pour les administrateurs et les salariés de l'association.

Fort des précieux soutiens de différentes institutions départementale, régionale ou nationale (Direction Régionale pour l'Insertion le Logement et l'Hébergement des Hauts-de-Seine, du Conseil Départemental, du Conseil Régional d'Ile-de-France, de la CAF des Hauts-de-Seine, de la Caisse des Dépôts et Consignations), tous les facteurs ont été réunis pour permettre à l'association de s'inscrire dans une phase importante de développement de son activité.

D'autre part, les liens de proximité créés depuis 2015 entre l'association Jeunesse et l'association « Relais pour l'accueil de jeunes travailleurs isolés » de Clamart ont continué à se nourrir de la volonté mutuelle de construire un dessin commun basé sur une volonté stratégique d'adapter nos moyens d'intervention à un contexte sociopolitique devenant moins favorable au financement de notre mission d'accompagnement des jeunes les plus fragiles.

Evolution structurelle de l'association depuis sa création à ces projets en cours.

Foyer JEUNESSE
Ouverture en 1957

1ère extension du Foyer
en 1996

2ème extension du Foyer
en cours (2017 – 2018)

Projet de fusion avec l'asso.
Relais pour l'accueil des
jeunes travailleurs isolés »

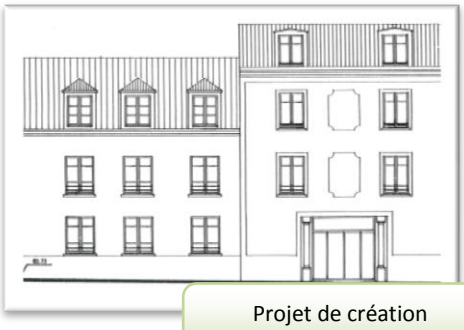

Projet de création
Nouvelle résidence

Problématiques des résidents accueillis en 2017.

Tout au cours de cette année écoulée, l'équipe socio-éducative est intervenue sur différents sujets d'accompagnement. Nous avons recensé dans le tableau suivant les problématiques les plus significatives rencontrées par les résidents du foyer.

PROBLEMATIQUES DES RESIDENTS RECENCESS EN 2017			
Problématiques		**Nombres de Résidents concernés**	**Part**
Accès aux droits	Droits des étrangers/titre de séjours	11	6,16 %
	Droits sociaux et administratifs	14	7,84 %
Santé et soins		14	7,84 %
Problématiques familiales	Fragilités/ruptures relationnelles	22	12,32 %
	Eloignement géographique de la famille	14	7,84 %
Isolement social		9	5,40 %
Vie sociale, relationnel, altérité		21	11,76 %
Vie quotidienne, hygiène		4	2,25 %
Etudes et formation	Scolarité-études	12	6,72 %
	Formation professionnelle	22	12,32 %
Insertion professionnelle		20	11,20 %
Difficultés budgétaires et endettement		11	6,16 %
Frein à l'entrée dans logement autonome (pas de garant, faibles ressources…)		22	12,32 %

Nous pouvons constater que l'accompagnement socio-éducatif mené avec les résidents a permis une nette diminution des problématiques liées à la vie sociale et aux difficultés relationnelles (60% en 2016 contre 21% en 2017). De même, les questions de l'autonomie dans la vie quotidienne sont moins prégnantes.

L'accompagnement proposé dans la gestion budgétaire a également permis que des résidents connaissant des difficultés financières puissent apurer leurs dettes et ainsi se concentrer sur leurs démarches d'accès au logement autonome. Toutefois, le maintien d'un équilibre budgétaire reste délicat du fait de la fragilité des situations de certains résidents.

La part des résidents rencontrant des difficultés d'accès aux droits et de santé est passée de 28% à 39%. Cela est dû à l'accueil plus important de jeunes primo-arrivants d'une part et d'autre part à des jeunes plus désocialisés qui pour certains ont connu des parcours de marginalisation.

Il apparait également que la part des résidents en études/scolarité (47% en 2016 à 33% en 2017) a fortement reculée au bénéfice de ceux en emploi. Nombre de jeunes présents depuis l'année dernière ont terminé leur scolarité ou bien la poursuive dans le cadre d'un apprentissage. De ce fait, renforcé par les situations des jeunes arrivés cette année, nous accueillons plus de jeunes en cours d'emploi dans la structure, notamment dans les secteurs de la restauration (cuisine et service), de la boulangerie-pâtisserie, de la vente. Notons cependant que dans l'ensemble, les situations socio-professionnelles restent précaires avec de nombreux contrats en CDD.

Des parcours d'insertion toujours singuliers…

Comme nous l'avons évoqué précédemment, une grande partie des jeunes que nous accueillons est confrontée à diverses difficultés qui entravent leur parcours d'insertion socio-professionnelle. Certains d'entre eux ne parviennent pas à obtenir la stabilité professionnelle à laquelle ils aspirent, soit parce qu'ils ne trouvent que des contrats de travail précaires (Intérim, CDD, …), soit qu'ils ne réussissent pas à se maintenir dans l'emploi.

Nous évoquons ci-après le cas de Mlle R., dont le parcours vient assez justement illustrer nos propos sur les trajectoires complexes que certains jeunes vivent dans leurs démarches d'insertion professionnelle. Ces histoires de vie complexes viennent se confronter à un contexte socio-économique dégradé, tendu et parfois même hostile.

« « « …….

Mlle R. a intégré notre établissement, en chambre double, alors qu'elle était mineure, dans le cadre d'une prise en charge par l'ASE. Elle venait d'obtenir le baccalauréat.

Après une première année à l'université, en Langues Etrangères Appliquées, dans laquelle elle a du mal à s'investir, elle se réoriente vers un BTS -MUC en alternance. Elle travaille au sein d'une entreprise trouvée via le CFA.

Il est mis fin à son contrat de professionnalisation au bout de 6 mois car le poste qu'elle occupait n'était pas en adéquation avec la formation qu'elle suivait. Découragée, elle ne poursuit pas le BTS.

En perte de perspective de formation, elle entreprend de trouver un travail et de « se lancer dans la vie active ». Ainsi deux mois plus tard elle trouve un emploi d'hôtesse polyvalente dans la restauration rapide.

Ayant des ressources financière, l'ASE via son contrat jeune majeur, lui demande de verser une participation financière à son hébergement.

Elle a tenu cet emploi durant 2 mois et ½ puis a rencontré des problèmes avec ses collègues qui l'ont mise en difficulté. La pression exercée sur les employés, associée à un langage souvent agressif et pressurisant ont été très mal vécus par cette jeune femme qui, se sentant oppressée, s'est révoltée et a eu des tensions avec sa hiérarchie. Elle a abandonné son poste.

Après cette expérience qu'elle a vécue comme un « échec », elle a eu un épisode de déprime et de remise en question généré par un profond sentiment de dévalorisation accompagné de colère. Sans autre qualification que le baccalauréat, elle réalise que les emplois auxquels elle peut prétendre ne correspondent pas à ses aspirations sans pour autant pouvoir exprimer un souhait d'orientation et/ou de reprise de formation.

Parallèlement, n'ayant plus de revenus, une dette locative s'accumule concernant le versement de sa participation financière.

Quelques mois après, elle retrouve un autre emploi à nouveau dans la restauration rapide, choix par défaut car elle doit rembourser ses impayés de loyer. Elle a effectivement apuré sa dette et pu trouver un équilibre budgétaire. Elle a occupé ce poste 1 an.

Dans ce même temps, la prise en charge de l'ASE a pris fin, la mettant en position de s'assumer seule. Peu de temps après la fin de l'accompagnement de l'ASE, elle quitte son emploi qu'elle ne supporte plus.

Effectivement seule face à des responsabilités locatives, elle se met activement en recherche d'emploi. Rebutée par le domaine de la restauration, elle prospecte dans le domaine de la vente. De par ses qualités d'expression, de présentation correspondant aux attentes des recruteurs et forte de ses expériences précédentes, elle a été retenue par une enseigne connue dans la vente de produits alimentaires de luxe.

Toutefois, elle a rapidement déchanté en se trouvant face à des conditions de travail similaires à ceux de ses emplois précédents.

Malgré cela, elle a conservé son emploi, ayant pour objectif de se stabiliser afin de construire un projet d'accès au logement autonome. Dans une première étape dans ce sens, elle accède à une chambre individuelle au sein de notre établissement.

Considérant qu'elle n'avait « pas le choix », elle a travaillé pour cette enseigne durant 10 mois avant de « lâcher ». Ses démarches pour le logement ont été par conséquent freinées.

Elle repart dans des démarches de recherche d'emploi et trouve effectivement rapidement un autre poste dans la vente de produit alimentaire de luxe pour une autre enseigne importante. A ce jour, elle a validé sa période d'essai et semble se plaire dans son nouvel emploi. L'équipe socio-éducative travaille avec elle une orientation vers un studio extérieur, géré dans le cadre de l'intermédiation locative par l'association. …….» » »

Nous voyons là comment l'étayage socio-éducatif que nous proposons s'inscrit dans le parcours et s'articule autour des évènements qui ponctuent la vie des jeunes accueillis. Le cadre construit par des professionnels rassurants et accessibles a permis de soutenir et de remotiver cette résidente dans les moments les plus délicats. Ecoute, conseils, informations sur le droit du travail, échanges sur la réalité du monde du travail, etc.

… Autant de sujets et de moments indispensables pour comprendre et démêler des nœuds qui paraissent indémêlables, et notamment pour cette jeune fille démunie de soutiens familiaux (entourage familiale insécure, voire absent, réseau relationnel instable, …).

Nous accompagnons Mlle R. depuis bientôt cinq années, temps plus long qu'à l'accoutumé qui témoigne de la nécessité d'adapter l'approche que nous avons des jeunes à leurs singularités. Cinq ans, le temps de lui permettre de trouver une stabilité personnelle, puis une stabilité dans l'emploi.

Mlle R. est loin d'être la seule dans cette situation qui touche de nombreux résidents. Le point commun que nous avons trouvé à ces jeunes est sans nul doute une grande fragilité de leurs réseaux de socialisation primaire (famille, parents, scolarité, amis, …).

Des « Mineurs non accompagnés[1] » (MNA) qu'il faut accompagner encore…

Depuis plus de deux ans déjà, notre résidence est régulièrement sollicitée par des services départementaux de la protection de l'enfance, à la recherche de places pour des jeunes étrangers primo-arrivant, mineurs ou majeurs.

Ces jeunes sont arrivés mineurs et plus nombreux ces dernières années sur le territoire français et ont sollicité une protection en tant que mineurs étrangers privés de la protection de leur famille sur le sol français. Ce sont des « Mineurs Non Accompagnés » (MNA).

1) Une procédure nationale :

Une procédure nationale a été créée pour traiter ces demandes de protection, portée par la Mission Mineurs Non Accompagnés (MMNA) rattachée au ministère de la justice. Celle-ci commence par la présentation des Jeunes étrangers au service de la protection de l'enfance d'un département. Dans le meilleur des cas, ces jeunes sont mis à l'abri dans une structure d'hébergement d'urgence dans le cadre d'une prise en charge départementale. Dès lors, ces jeunes qui se déclarent mineurs font l'objet d'une évaluation (sociale, documentaire, médico-légale) pour établir la réalité de leur minorité et de leur isolement.

Si l'évaluation ne reconnait pas la minorité et l'isolement d'un jeune, il y a alors fin de prise en charge par le département. La situation du jeune relève alors du droit commun des étrangers (le jeune peut contester la décision en saisissant le Juge des Enfants).

Si l'évaluation conclue à la minorité et à l'isolement du jeune, le département saisit la Cellule Nationale d'Orientation et d'Appui à la Décision Judiciaire qui a pour mission de répartir les MNA entre les départements du territoire national. Le jeune sera alors pris en charge dans le cadre du droit commun de la protection de l'enfance, dans les « mêmes conditions » que tous mineurs pris en charge par l'ASE (tous du moins dans les textes).

Dans le meilleur des cas là aussi, le MNA est hébergé dans une structure habilitée par l'ASE (foyer départemental, foyer éducatif, familles d'accueil..) ou encore en hôtel social. Dans ces structures, un « énorme » travail est réalisé par les équipes socio-éducatives de ces structures (alphabétisation, scolarisation, accompagnement éducatif, formation et insertion professionnelle, mais aussi santé, notamment en ouvrant un droit à la Couverture Maladie Universelle (CMU) par le biais des référents ASE.

[1] Pour en savoir plus sur la situation des MNA, il est possible de consulter le rapport de l'« Observatoire national de la protection de l'enfance » de Février 2017. http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_dossier_mna_web2.pdf

2) <u>Les MNA accueillis dans notre résidence…</u>

Les Foyers de Jeunes Travailleurs interviennent dans le parcours des MNA lorsque ceux-ci quittent les structures départementales. Les FJT apparaissent alors comme des établissements parfaitement adaptés à ce public pour les raisons suivantes :

- la tranche d'âge des jeunes qui y sont admis est la même (16/25 ans)
- ils peuvent y cohabiter avec des jeunes aux profils similaires (jeunes en parcours d'insertion)
- parce que les FJT proposent du logement auquel s'adjoint un accompagnement socio-éducatif (ce qui caractérise les FJT)
- pour les départements et les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, les FJT sont l'étape suivante du parcours pour les jeunes sortants des dispositifs départementaux,
- **il s'agit pour les Conseils Départementaux d'une solution plutôt économique, comparativement aux coûts journaliers des autres dispositifs d'hébergement**.

En ce qui nous concerne, nous veillons à ce que les MNA qui arrivent dans la résidence soient encore pris en charge par l'ASE. Ils sont encore mineurs ou majeurs depuis peu de temps. Nous veillons aussi et un tant soit peu à ce que les référents ASE et les professionnels des structures d'hébergement initial des MNA aient significativement fait évoluer la situation de ces jeunes préalablement à leur admission. Le point sensible et source d'achoppement étant la situation administrative au regard du droit pour rester sur le territoire français.

Dans la grande majorité des cas que nous avons rencontrés, les MNA que nous avons accueillis vivent dans un état constant d'angoisse lié à l'incertitude quant à leurs perspectives d'avenir. De leur coté, les FJT sont amenés à s'interroger doublement chaque fois que leur est présenté une candidature concernant un MNA. En effet, plusieurs risques sont à évaluer :

- risque de non renouvellement de la prise en charge du jeune par les CD ?

Les départements disent avoir atteint les limites de leurs capacités financière d'accueil physique. Nous ressentons chaque jour un durcissement des Conseils Départementaux pour accorder ou renouveler des Contrats Jeunes Majeurs aux jeunes de l'ASE en général. Ce durcissement est plus dense encore pour les MNA arrivés après leurs 16 ans sur le territoire national.

- risque lié au temps qu'il faudra au jeune MNA pour finaliser son parcours d'insertion professionnelle ?

L'accès à une formation qualifiante ne garanti pas un accès immédiat à un emploi. La situation est de fait périlleuse si le jeune n'est plus pris en charge par l'ASE (problème des ressources financières, risque d'insolvabilité…).

- risque lié au temps nécessaire pour l'obtention par le jeune d'un titre de séjour qui lui permette de travailler et de garantir son autonomie financière ?

C'est ici la question de la sécurisation du statut juridique qui influe directement sur la situation du jeune et notamment en ce qui concerne l'accès aux aides sociales. C'est le cas par exemple des droits à la CAF et notamment à l'APL qui est essentielle à ces jeunes compte tenu de leurs modestes revenus).

- risque lié au temps nécessaire (comme pour tous les jeunes, quelque soient leurs parcours). pour accéder à un logement pérenne ?

L'accès à un logement ne peut être envisageable que lorsque le jeune a enfin réunit les trois conditions suivantes :

- *régularité du séjour sur le territoire français,*
- *suffisance des ressources pour financer un logement,*
- *capacité à prendre en charge de façon autonome un logement.*

Malgré les difficultés que nous évoquons, il nous faut souligner les réussites de parcours que nous avons enregistré au cours de cette année 2017. En effet, les MNA (devenus jeunes majeurs) que nous avons accueillis et qui sont sortis du dispositif de protection de l'enfance ont tous connu des **parcours exemplaires**.

Sur les 10 jeunes entrés dans le cadre de la protection de MNA qui étaient encore présents au 31/12/2017 :

- **8 /10** ont obtenu la régularisation de leur statut juridique, et les 2 autres sont en bonne vois de régularisation
- **10 /10** ont un projet professionnel bien engagé, dont 6 ont déjà signés un CDI à Temps plein.

C'est effectivement des parcours exemplaires, mais à quel prix…

Ces réussites dont nous pouvons tirer satisfaction, nous les devons :

- à l'engagement des référents ASE qui parviennent encore à défendre auprès de leur hiérarchie le renouvellement de mesures jeunes majeurs jusqu'à ce que le jeune soit en capacité de s'assumer seul. Mais jusqu'à quand cela sera-t-il encore possible ???
- à la détermination et au pragmatisme de ces jeunes qui déploient une énergie incroyable pour surmonter les épreuves qu'ils rencontrent.
- aux salariés de l'association que je remercie encore pour le travail d'étayage qu'ils proposent quotidiennement auprès de tous les jeunes résidents, dans leurs diversités sociales et culturelles.
- aux acteurs bénévoles qui leur accordent une attention dont on ne mesure pas assez l'impact : soutien scolaire, cours de FLE, action collective sur des thématiques santé, conseil juridique …

Nous remercions tous particulièrement l'association **ADS et ses bénévoles** pour leur engagement auprès de nos résidents. Nous remercions aussi infiniment **Mme NACEUR HIRMANPOUR**, avocate à l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris et réginaburgienne de surcroit, pour la permanence juridique qu'elle accorde gracieusement à nos résidents au sein même du foyer Jeunesse.

Si la question de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes mineurs et majeurs étrangers pris en charge par l'ASE est une préoccupation forte depuis près de 2 ans, cette année 2017 révèle plus encore les difficultés que rencontrent les résidents étrangers ayant un titre de séjour mention « étudiant » dans leurs démarches en préfectures. Cela concerne essentiellement les jeunes ayant été pris en charge par l'ASE entre 16 ans et 18 ans, inscrit dans une formation qualifiante.

Voilà en quelques lignes le cas de Mr D., dont la situation vient parfaitement illustrer nos propos :

« « « Arrivé à 15 ans sur le territoire français, il est pris en charge par l'ASE à 16 ans (passé de quelques semaines). Il entre en formation de cuisine et prépare un CAP.

Dans sa 17ème année, il engage des démarches de régularisation administrative.

Dans un premier temps, n'ayant que son acte de naissance comme document d'identité, il se rapproche du consulat de son pays d'origine pour établir sa pièce d'identité (d'abord la carte consulaire puis le passeport).

Le passeport en main, il entreprend les démarches auprès de la sous-préfecture d'Antony. Il fait une demande de titre de séjour portant la mention « vie privée et familiale ». La préfecture lui attribue un titre de séjour mention « étudiant ».

Ayant obtenu son CAP cuisine, il a recherché du travail et a obtenu un contrat en CDI dans un restaurant en tant que commis de cuisine.

Pour le renouvellement de son titre de séjour, il demande la mention « salarié ». Dans ce cadre, son employeur doit appuyer la demande de son salarié en fournissant attestations et autres documents relatifs à l'entreprise. L'employeur, s'il souhaite recruter, doit payer une taxe à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

L'employeur de Mr D. refuse de soutenir sa démarche. Acculé, le jeune s'inscrit dans une formation en apprentissage pour un an, et ce afin de conserver son statut tout en ayant une source de revenu car la prise en charge de l'ASE arrive à échéance, le renouvellement du Contrat Jeune Majeur dont il bénéficie n'est pas assuré.

Pour autant, l'apprentissage qui induit une activité salariée à temps plein, nécessite l'octroi d'une autorisation de travail car le titre de séjour « étudiant » ne permet de travailler qu'à titre accessoire (soit maximum 18h/semaine).

Mr D. doit se rendre à la DIRECCTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) à Nanterre pour obtenir ses documents. Bien qu'ayant trouvé CFA et employeur pour l'apprentissage, il doit attendre plus de deux mois la réponse de la DIRECCTE et l'autorisation de travail pour signer son contrat d'apprentissage.

Fort de ces documents, il demande à la Préfecture un titre de séjour mention « salarié » et obtient finalement le renouvellement de son titre de séjour avec la mention « étudiant ».

A l'issue de son apprentissage, « retour à la case départ », il devra à nouveau trouver un employeur qui accepte de s'engager dans des démarches avec lui. » » »

Accompagnement socio-éducatif

1) L'accompagnement socio-éducatif de l'équipe en interne

a) Au niveau individuel

L'accompagnement que nous proposons au sein de la résidence constitue une part importante du travail de notre équipe socio-éducative. Celle-ci s'appuie entre autre sur le projet personnalisé construit avec chaque jeune dans les premiers jours de l'admission au foyer. Ce projet évolue tout au long du séjour et a pour objectif de définir les moyens d'une réponse adaptée à chacun selon ses besoins.

Le planning de travail de l'équipe socio-éducative prévoit une présence d'au moins un salarié jusque 22H chaque soir de la semaine. Cette organisation participe naturellement à rendre les professionnels plus accessible aux résidents du foyer, notamment en soirée, lorsque les esprits se sont enfin détendus après une journée de travail ou d'étude.

Outre cette disponibilité pour satisfaire aux besoins d'accompagnement individuel dans les espaces de travail (entretiens dans un bureau) et de vie de la résidence (espaces collectifs de détente et de loisirs), les professionnels ont aussi régulièrement effectués des accompagnements physiques des résidents pour leurs démarches à l'extérieur de l'établissement (CPAM, préfecture, soins …).

L'équipe déploie toujours aussi régulièrement des actions de soutien aux projets individuels d'insertion dans une démarche d'accompagnement global et dans des domaines plus itératifs autour de :

- recherche d'emploi et de stage,
- démarches administratives,
- insertion sociale avec des échanges autour de l'histoire familiale et des postures dans les relations et interactions avec autrui …

Elle a aussi dispensé une aide soutenue aux résidents dans leur recherche de logement. Pour ceux ayant une demande de logement social active, l'équipe socio-éducative a pu s'appuyer sur plusieurs dispositifs :

- les appartements autonomes gérés par l'association (appartements relais),
- le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de Hauts-de-Seine,
- recours au Droit Au Logement Opposable (DALO)
- Contingent régional de logements sociaux proposés aux résidents des FJT du réseau de l'URHAJ (Union Régionale HAbitat Jeunes).

Une attention particulière est apportée à la constitution des dossiers de demande de logement social afin d'obtenir dans les meilleurs délais le Numéro Unique Régional indispensable à pour accéder à tous les dispositifs cités ci-avant.

Concernant **<u>l'accès à la culture et aux loisirs</u>**, Jean François DECEROI, cuisinier et Maître de maison a pu saisir de nombreuses opportunités pour permettre aux résidents de bénéficier des offres du réseau d'associations à vocation culturelle « Culture du cœur » et de la « Billetterie solidaire » du Secours Populaire.

Les résidents ont ainsi bénéficié de places pour des sorties cinéma, bateaux mouches, cirque…et pour assister à des manifestations sportives (football, athlétisme) ou encore à des accès à la piscine.

b) Au niveau collectif

L'activité socio-éducative et culturelle, dans sa dimension collective, a connu une baisse de régime en tout début d'année 2017. Difficulté de mobilisation des résidents, un Conseil de la Vie Sociale (CVS) peu disponible pour entrainer les résidents et pour initier des activités collectives. La situation a évolué progressivement, avec notamment le renouvellement du CVS qui a relancé la dynamique en deuxième partie d'année.

- **<u>Les ateliers</u>**

Suspension des ateliers remise en forme et théâtre du fait de la moindre disponibilité des membres de l'équipe socio-éducative, non relayée par les résidents eux-mêmes. Par la suite, en octobre, l'équipe organise un nouvel atelier théâtre en octobre, dans le cadre du partenariat avec l'école de théâtre accueilli au sein de l'établissement. En effet, à la fin du mois de septembre, notre résidence a mis à la disposition de l'association « **Sur la route des comédiens** » une salle du sous sol pour animer ses ateliers de théâtre en direction des réginaburgiens. **Olivier Zaro**, professeur de cette école de théâtre, a proposé d'animer tous les jeudis soir un atelier pour nos résidents qui le souhaitent. Les 5 résidents qui y participent nous en font un retour plus que positif.

- **<u>Soirées « Jeux »</u>**

Mathilde, Stagiaire dans l'animation, a proposé à nos résidents 3 grandes soirées au cours du mois de septembre avec à chaque fois une thématique spécifique :

- une soirée jeux de société coopératif,
- une soirée enquête,
- une soirée jeux d'expression corporels.

A ces trois soirées qui ont connu un grand succès auprès de nos résidents se sont ajoutées deux autres animées par Jean François DECEROI sur le thème des « Jeux de société » au cours des mois d'octobre et novembre.

- **<u>Repas à thème</u>**

Jean François DECEROI, qui au-delà de sa fonction de cuisinier, nourrit régulièrement la vie de la résidence en proposant des soirées autour de repas spécifiques :

- buffet froid et jeux de sociétés,
- « semaine du goût » (octobre) avec repas à thème tous les soirs de la semaine et Quizz où les résidents participants ont pu éprouver leurs connaissances sur les aliments, les épices, … avec également un test à l'aveugle. La résidente qui a remporté le Quizz a pu élaborer un menu de son choix qui a été préparé par le cuisinier quelques jours après.

- **<u>Les sorties et les loisirs</u>**

Jean-François DECEROI est depuis quelques temps déjà le référent associatif pour « Culture du cœur » et « Le secours populaire ». Tout au long de l'année, il est en charge de recueillir les offres de ses dispositifs et de les proposer aux résidents qui peuvent ainsi disposer de places gratuites ou à moindre coût pour des sorties culturelles ou sportives.

Date	Sortie socioculturelle	Nombre de participants	Membres Equipe
Janvier	Handball. Star Game	2	En autonomie
Juin	Café-théâtre. (Le Splendid)	6	1
Juillet - aout	Bateaux mouches	15 13	En autonomie
Novembre	Cirkafrica. (cirque Phénix)	13	3

En plus des activités proposées aux résidents en lien avec les offres présentées par Jean-François, les résidents ont par ailleurs organisés en toute autonomie diverses activités financées par la caisse de loisirs. Pour rappel, l'utilisation des fonds de la caisse loisirs fait l'objet d'un vote des résidents en Assemblée Générale après la présentation d'un projet.

Date	Action	Nombre de participants	Membres Equipe
Juillet - aout	Sorties Acrobranches	3	En autonomie
	Bowling	4	
	Match de football france/pays-bas	13	

- **<u>La salle disco revêt son costume de théâtre …</u>**

Aménagement de la salle discothèque en salle de théâtre pour accueillir l'école de théâtre « Sur la route des comédiens ». **Olivier ZARO** propose des cours de théâtre ouverts aux amateurs pour enfants et adultes. Ces cours se déroulent dans la salle disco, réaménagée pour cet effet.

« Notre partenariat avec l'Association Foyer jeunesse est une pleine réussite et je me félicite d'avoir pu contribuer au travers de mes cours de théâtre à l'épanouissement de mes élèves.

Les jeunes gens du foyer Jeunesse n'ont eu de cesse de s'investir, et, de manière inhérente, de progresser tant sur la méthodologie et la technique que sur l'acquisition de compétences cognitives, notamment dans la prise de confiance en eux-mêmes et envers les autres. Je souhaite donc vivement que ce cercle vertueux continue à apporter à chacun une satisfaction grandissante ».

Olivier ZARO

2) Les journées « portes ouvertes » du Foyer Jeunesse :

- **<u>La journée des partenaires</u>**

Le dernier vendredi du mois de janvier est le rendez-vous annuel que nous donnons à nos partenaires passés, actuels ou futurs. Nous les invitons à une présentation de nos activités de l'année écoulée et leur proposons de poursuivre les échanges autour d'un buffet préparé par notre cuisinier dont la réputation n'est plus à faire.

Professionnels et acteurs associatifs, responsables des services départementaux, élus locaux et bénévoles… Cette année encore, ils ont été nombreux à honorer cette invitation et à nous rejoindre le 27 janvier2017.

A cette occasion, nous avons invité l'**URHAJ** Ile-de-France (Union Régionale HAbitat Jeunes) représentée par **Maria SKVORTSOVA** pour une présentation du réseau des Résidences FJT dans les Hauts-de-Seine et des dispositifs animés par le réseau en direction des jeunes.

- **<u>La journée porte ouverte et le spectacle de théâtre</u>**

Pour la quatrième année, la compagnie "Les chemins de Traverses" de la **MJC Mercoeur** (Paris 11) nous a proposé une représentation intitulée « Bulbus » de Anja Hilling, dans le jardin de la résidence, occasion d'ouvrir les portes de notre établissement au voisinage, et plus largement aux réginaburgiens.

Il s'agit d'une troupe d'amateurs rattachée au **Centre d'Animation Paris Mercœur** dans le 11ème arrondissement de Paris. Avant « Bulbus », la troupe nous a offert les spectacles suivant :

- « Les Rustres » de Carlo Goldoni en 2016,
- « Kroum » l'Ectoplasme d'Hanokh Levin en 2015,
- « Un Fil à la patte » de Georges Feydeau en 2014.

Merci à **Lola MOLINA** (metteur en scène) et aux comédiens : **Yves BEN AYOUN**, **Franck RAYNEL**, **Tristan GRUNBERG**, **Marie-France KANDIN** et **Karine GALDRAT**, avec qui nous avons déjà repris rendez-vous l'année prochaine.

- **<u>Le repas de fin d'année</u>**

Le foyer Jeunesse a sorti ses tenues traditionnelles pour les fêtes de fin d'année. L'ensemble des résidents, des professionnels de l'équipe et des administrateurs présents ont partagé un moment de convivialité le jeudi 21 décembre pour marquer la fin de l'année 2017. Tenue de soirée exigée. Chacun a pu se revêtir sur le thème « tenues traditionnelles » selon ses origines nationales ou régionales. La soirée s'est déroulée en présence d'une quarantaine de personnes réunis autour d'un bon repas préparé par Jean-François. Comme à l'habitude, la soirée a été rythmée par quelques animations, un film, et la traditionnelle distribution de cadeaux.

3) Les actions socio-éducatives développées en partenariat

Plusieurs actions ont été proposées et organisées avec des intervenants extérieurs à notre résidence :

Date	Thèmes des Actions	Nombre de participants	Intervenants
Mars	Gaspillage alimentaire	10	Groupe de 3 stagiaires en Economie Sociale et familiale
Septembre	Relations Hommes / Femmes	4	Association ADS de Bourg-la-Reine
Novembre	Le Sommeil	4	Association ADS de Bourg-la-Reine

Intervention du docteur Dr TEZNER,
sur le thème du sommeil.

- **Permanences juridiques**

Après une rencontre fortuite cet été avec **Mme NACEUR HIRMANPOUR**, réginaburgienne et avocate à l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris, celle-ci a mis à la disposition de notre établissement ses compétences en matière de droits des étrangers, de la famille et du logement, en proposant d'intervenir bénévolement auprès de nos résidents dans le cadre d'une permanence juridique mensuelle. Au regard des problématiques que nous avons évoquées plus haut dans ce rapport, ce conseil juridique est particulièrement appréciable et est largement investit par les résidents qui en ont besoin.

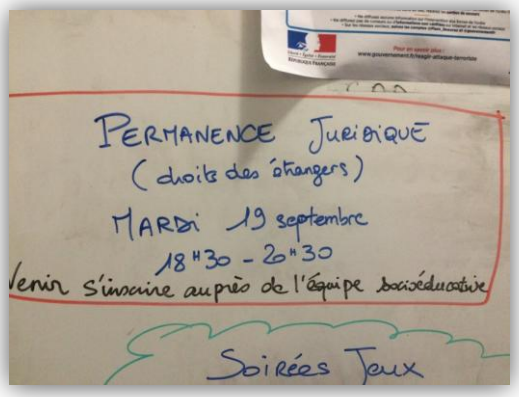

- **Soutien scolaire et soirées thématiques**

En 2017, le partenariat avec l'**Association ADS BLR** s'est poursuivi sur le soutien scolaire individualisé pour les résidents qui en formulent la demande, au sein de nos locaux. Ils nous ont également proposé des actions thématiques en soirée autour des questions d'égalité femmes/hommes ainsi que sur le sommeil. Grand MERCI à

- à **Janine GENDRIN**, **Anne-Marie LAMBERT**, **Alain ESTERLE**, **Arnaud HERTZ**, **Renate BRUCKEN**, **Dina NIRINA** pour le temps qu'ils consacrent à nos résidents pour les soutenir sur le plan scolaire,
- à **Patricia ELSEN** qui dispense des conseils pour l'emploi (Coaching)
- à **Danielle TEZNER** qui a animé une soirée sur le thème du sommeil,
- et à **Wei-Ying THANG** qui a organisé la mise en lien entre les bénévoles et les besoins de soutien des résidents.

- **Soirée Action Logement et gestion budgétaire**

En janvier, nous avons réitéré cette action intitulée "L'entrée dans mon premier appartement." et destinée à préparer les résidents à l'accès dans le logement autonome. Toujours en partenariat avec **Djamila BENMERADI**, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) de l'Espace Départemental d'Action Sociale (EDAS) de Bourg-la-Reine, qui apporte ses lumières en matières budgétaires durant la soirée qui se veut ludique et informative.

- **Actions de prévention santé**

Les ateliers en partenariat avec le **CSAPA Liberté** et animés par **Kévin SUEUR**, Psychologue n'ont pas pu se poursuivre en 2017. Les constats de l'équipe socioéducative mettent en évidence un besoin en matière de prévention santé sans pouvoir y répondre dans l'immédiat. L'arrivée de **Djilali GUELLAZ**, stagiaire Assistant de Service Social a été l'occasion de lancer un diagnostic social sur les problématiques de santé qui touchent les résidents amenant à faire un état des lieux des acteurs santé sur le territoire. L'objectif visé est double :

1. mettre en place un projet d'intervention sociale d'intérêt collective avec les résidents
2. effectuer un travail sur le réseau en vue de construire (ou redynamiser) des partenariats.

Travaux d'extension …

Le début des travaux d'extension de l'établissement ont débuté le mardi 18 avril 2017.

Cette opération d'extension a suscité de nombreuses interrogations de la part de nos résidents. Celles-ci concernaient le nombre de chambres supplémentaires, le nombre de résidents accueillis à l'avenir, le montant des futures loyers, l'impact sur l'aménagement des espaces communs, les risques de désagréments produits par les travaux …

En plus d'une information sur le projet diffusée par voie d'affichage dans l'établissement, nous avons mis en place une réunion avec les résidents, le directeur et l'équipe socio-éducative pour informer et répondre à toutes les questions. Au niveau du bâti, une seule chambre a été impactée car elle se situe à la jonction entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment en construction. Cela a nécessité le relogement des résidents qui l'occupaient dans d'autres chambres du foyer à la fin du mois de novembre.

La salle vidéo sera également inutilisable prochainement. Les travaux ne causent pas plus de désagréments et ne perturbent pas l'organisation habituelle.

Les photos ci-dessous donnent une idée précise de l'évolution des travaux, du 1er coup de marteau à la fin de l'année 2017 :

28 décembre 2017

Et s'il fallait encore démontrer l'utilité des FJT… *Témoignage…*

Témoignage d'Aimery BEQUIN, résident au FJT de Bourg-la-Reine depuis octobre 2015 et Président du conseil de maison depuis mars 2016.
Texte tiré du discours d'Aimery lors de la rencontre des partenaires 26.01.2018

« « « L'aventure au sein du FJT de BLR a commencé pour moi le mardi 27 octobre 2015 lorsque je suis arrivé ici avec mes 3 grosses valises en provenance de Nantes où je venais d'obtenir ma licence de comptabilité et gestion.

« Pourquoi venir ici ? Vous auriez sûrement dû rester à Nantes où vous aviez une vie paisible, un appartement, vos amis et la plage à 1h de route » … cette question c'était celle d'une assistante sociale que j'avais contacté alors qu'un ami habitant dans la région parisienne m'avait prêté son appartement quelques jours après mon arrivée en Ile-de-France en attendant de trouver mon propre logement.

Il est vrai qu'à y réfléchir, mon projet était un peu fou : venir habiter à Paris, sans connaissance, sans solution d'hébergement, sans ressource financière et sans soutien familial. A y réfléchir, cette assistante sociale avait peut-être raison… Heureusement ma détermination était infaillible et mon une envie de réussir ici dépassait la plus grande crainte de tout jeune dans la même situation que moi à l'époque : finir à la rue faute d'avoir de solution de logement.

Mon projet à l'époque était de venir pour réaliser un Service Civique dans l'association Initiatives et Changement à Issy-les-Moulineaux où j'avais été recruté comme volontaire afin de gérer un programme international de défense des droits des enfants et de la promotion du droit à la participation des enfants dans la société auprès des politiques publiques dont notamment la Commission Européenne. Ouah super devez-vous penser ? Oui ! Mais avec les 577€ que je touchais par mois comme le prévoit ce type de contrat, autant vous dire que je me suis fais des poux pendant de longues semaines alors que je cherchais un logement dans le privé. A chaque fois, j'essuyai la même réponse des propriétaires : « Service Civique ? C'est le service militaire ? Non ? Alors ça touche combien ? Au revoir monsieur… bip bip bip ». A ce moment-là, j'ai compris qu'il fallait que je cherche un logement d'une autre façon.

Puis, heureusement pour moi j'avais fait mon dossier d'entrée au foyer qui m'a rapidement rappelé pour venir en faire la visite et discuter de mon projet. Après de bons échanges et un engagement de ma part à tout faire pour rester à l'équilibre financier, c'est comme cela que je suis arrivé au foyer, tout d'abord en chambre double puis rapidement en chambre simple.

Après mon arrivée, alors que la pression et la fatigue de mon 1er mois à Paris comme vagabond retombait, je n'ai pas mis de temps à me rendre compte que j'étais chanceux de loger dans un logement qui offrait salon, cuisine, salle de sport, laverie, salle de théâtre et même salle de jeux vidéo… qui même en Province à tout ça chez lui ? Mais avant tout, j'ai pu, comme tout autre résident du foyer, bénéficier d'un accompagnement des plus bienveillants qu'il soit de la part de l'ensemble de l'équipe éducative.

Rapidement, un fort sentiment de confiance s'est installé avec les éducateurs mais aussi les autres résidents et s'est ainsi que j'ai pris goût à m'impliquer dans la structure. Quelques semaines après

mon arrivé, nous avons porté un projet financé par l'URHAJ qui consistait à organiser un tournoi multi-activité avec le foyer de Clamart où Laser-Game, tournoi d'échec, tournoi de jeux vidéo, quizz culture général, après-midi jeu de société et concours de cuisine étaient de la partie. Quelques semaines plus tard c'est au sein du Conseil de Maison (organe de représentation des résidents où les membres sont élus par leurs pairs) que j'ai pris goût à représenter l'ensemble des résidents et entrevoir ce qu'il pouvait être fait pour améliorer la vie collective : rénovation de la salle de musculation, cours collectif de musculation le soir, sortie au cinéma, refonte de la charte des visites et de la gestion de la caisse loisirs, etc.

Tout cet engouement était super vertueux pour tous : les éducateurs étaient heureux de voir et participer au sein de la vie collective, les résidents prenaient plaisir à vivre ensemble et pour ma part, je me réalisais dans la vie associative à la fois professionnellement mais aussi personnellement. Tout le monde était content !

Malheureusement pour moi, après quelques mois, je n'arrivais plus à joindre les 2 bouts financièrement, mes revenus, mon allocation familiale et mes quelques économies ne suffisant plus à financer mon logement… et les poux revenaient. Heureusement pour moi, j'ai eu le soutien de l'équipe éducative qui m'a accompagné dans la demande de fonds d'urgence pour me permettre de rétablir ma situation.

En septembre 2016, alors que mon Service Civique s'était terminé quelques jours auparavant, j'ai décidé de reprendre mes études et ai pu intégrer un Master de Gestion de Projets Internationaux à l'université de la Sorbonne-Nouvelle (Paris 3) en alternance dans l'ONG Asmae-Association Sœur Emmanuelle où j'étais assistant financier pour nos équipes sur le terrain en Afrique et au Moyen-Orient. Quelle chance pour moi, ce petit vendéen qui un an auparavant était arrivé sans trop savoir ce que la vie lui réservait. Côté foyer, on continuait les activités en visant plus grand cette fois : week-end à Liverpool, session paint-ball, sortie au Manoir de Paris… c'était le pied et à chaque fois qu'une idée naissait, l'équipe et les résidents étaient motivés pour que ça se réalise.

Aujourd'hui, de mon côté je termine dans quelques semaines mon Master 2 et vais pouvoir continuer mon travail actuel à Médecins Sans Frontières France où je poursuis mon alternance depuis Septembre 2017 jusqu'à Septembre 2018, date à laquelle j'espère pouvoir signer un contrat avec cette même organisation… et même si ce n'était pas le cas, j'ai tellement réussi à rebondir que j'appliquerais la formule pour enfin rentrer dans la vie active. Côté foyer, on a visé plus loin cette fois puisqu'en Mai 2018, nous partirons 1 semaine à la rencontre d'entrepreneurs français installés à NYC pour avoir leur retour d'expérience et nous permettre de découvrir la ville. Pour 2019 du coup, on pense à un voyage dans l'espace…

Comme je l'ai dit, tout ceci ne serait jamais arrivé sans le soutien du foyer. Un soutien quotidien à la fois moral, matériel, administratif mais avant tout, humain. Et c'est bien ça l'importance, que ce soit dans cette structure ou dans d'autres foyers : nous ne sommes pas juste client d'une chambre comme si nous étions à l'hôtel. Nous sommes aussi ici pour promouvoir le vivre-ensemble et permettre à chacun, entre le moment où il rentre ici et quand il en sort, peu importe son origine ou ses orientations, d'avoir les moyens de réussir ce qu'il veut faire.

C'est en ce sens que selon moi les foyers de jeunes travailleurs devraient être davantage mis en avant auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir plus de moyens d'autant que le mal-logement chez les jeunes est un problème qui ne cesse de progresser : sans moyen, on n'ira pas bien loin ! » » »

Aimery BEQUIN

2ème partie : Éléments statistiques exercice 2017

MOUVEMENTS DANS L'ANNEE		
	2016	2017
Jeunes présents dans l'année	58	57
Sortants	20	21
Entrants	22	18

Etudes des populations année 2017
REPARTITION DES ENTRANTS SELON SEXE ET PRISE EN CHARGE ASE

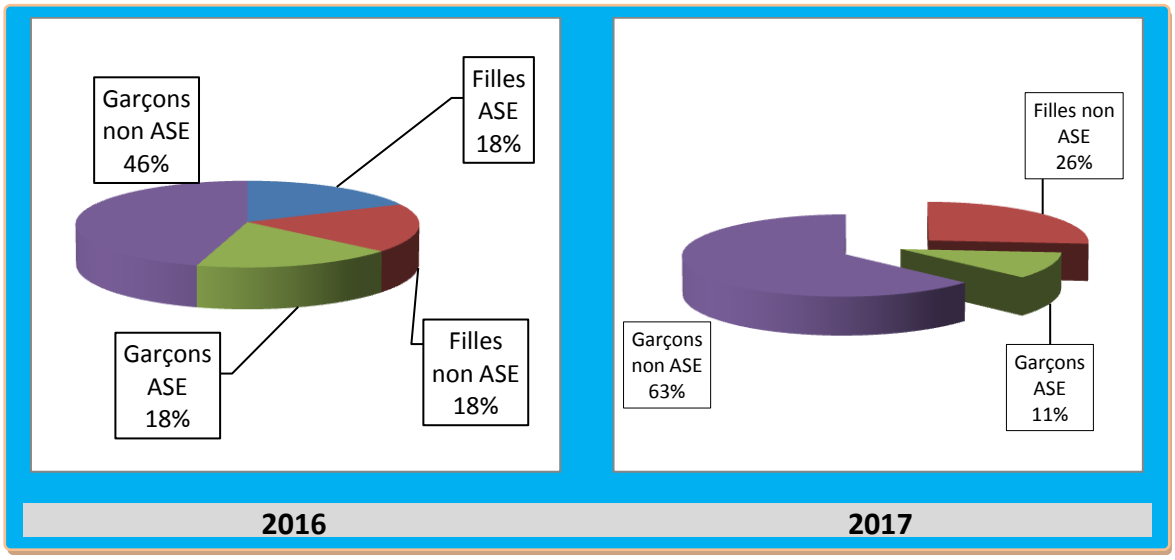

Etudes des populations année 2017
AGE DES JEUNES ENTRANTS

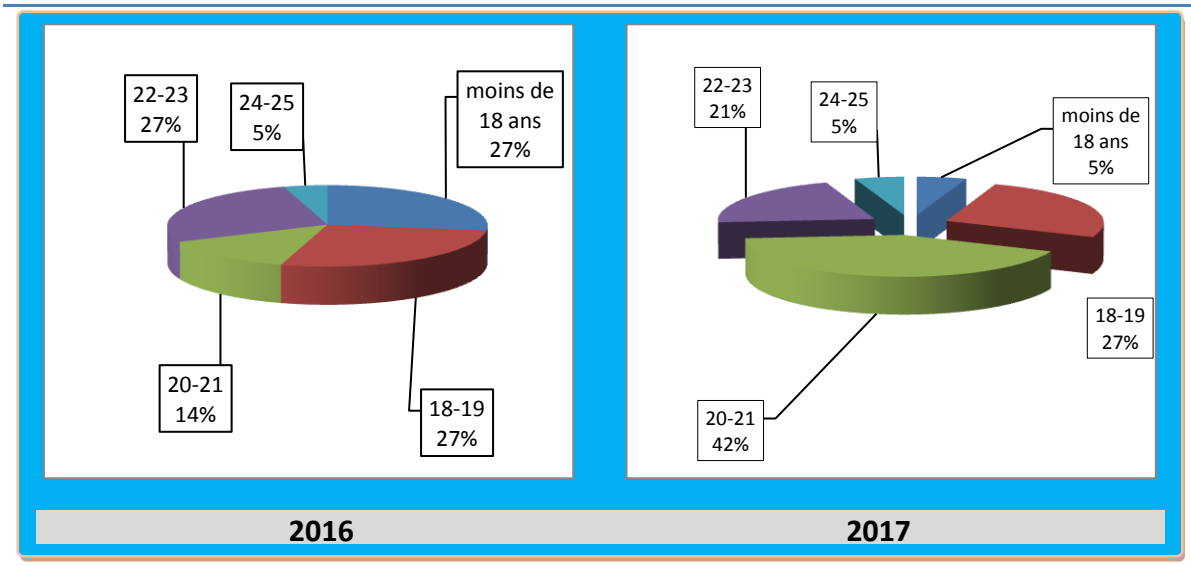

Etudes des populations année 2017
NIVEAU DE CULTURE - QUALIFICATION DES JEUNES ENTRANTS

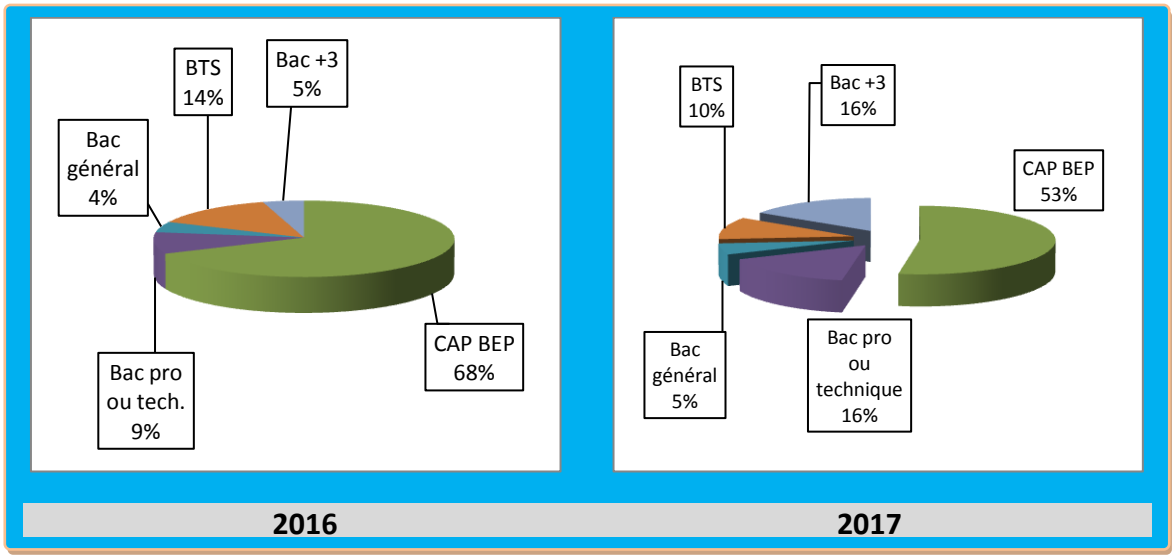

Etudes des populations année 2017
ORIGINE RESIDENTIELLE DES JEUNES ENTRANTS

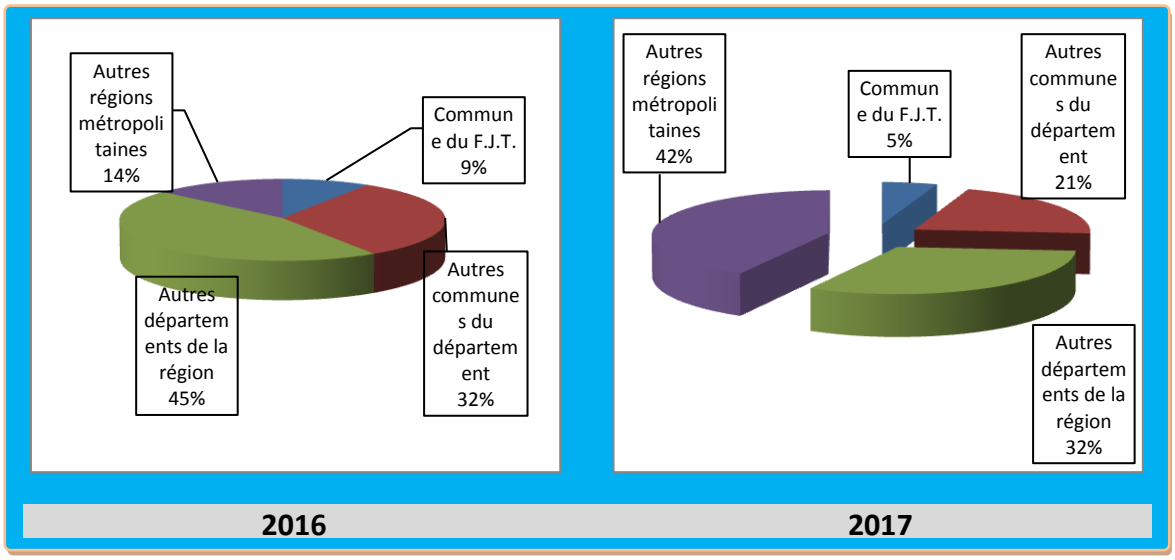

Etudes des populations année 2017
ORIGINE RESIDENTIELLE TOUS JEUNES PRESENTS

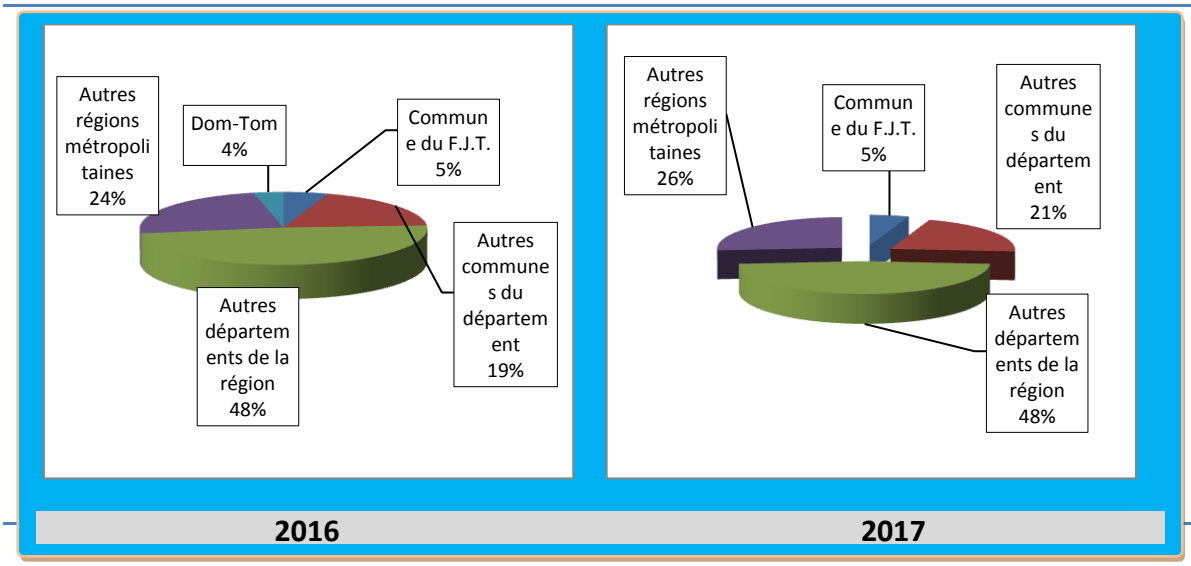

Etudes des populations année 2017
STATUT DES RESIDENTS ENTRANTS

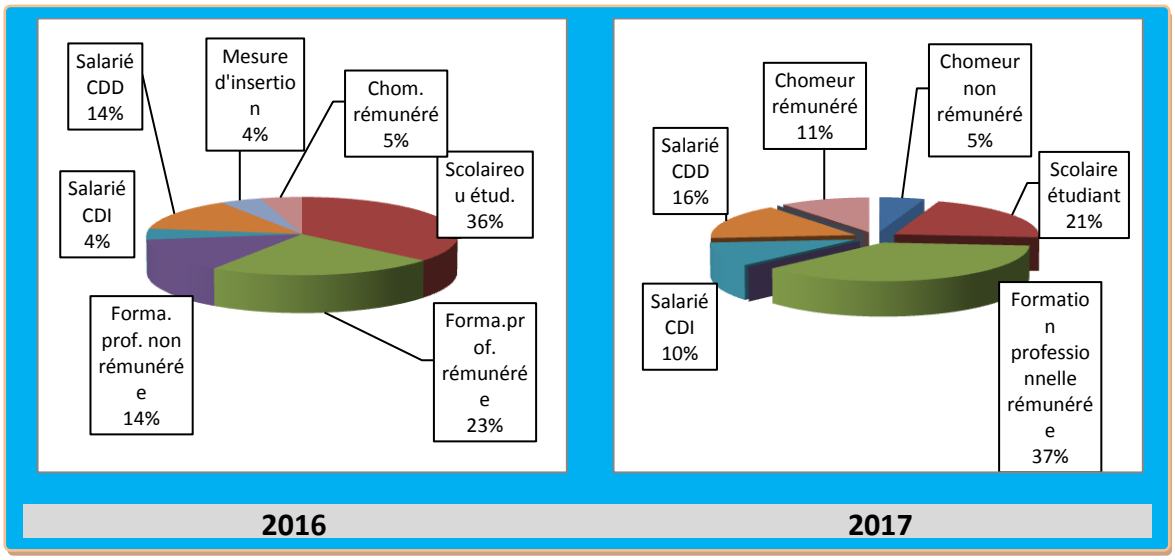

Etudes des populations année 2017
STATUT DES RESIDENTS SORTANTS

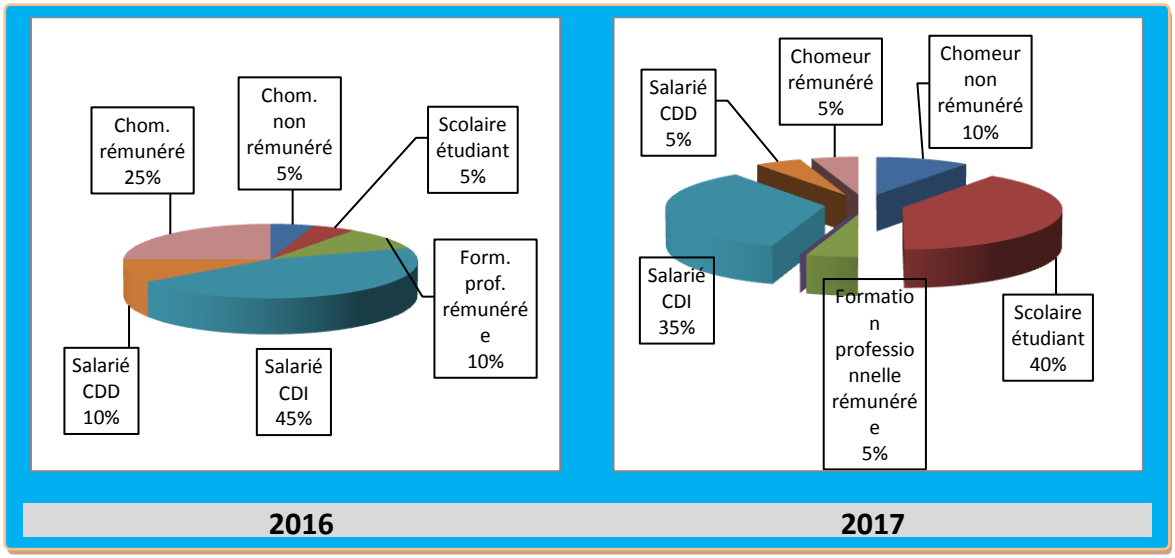

Etat des Populations année 2017
DUREES MOYENNES DES NUITEES DES RESIDENTS PRESENTS

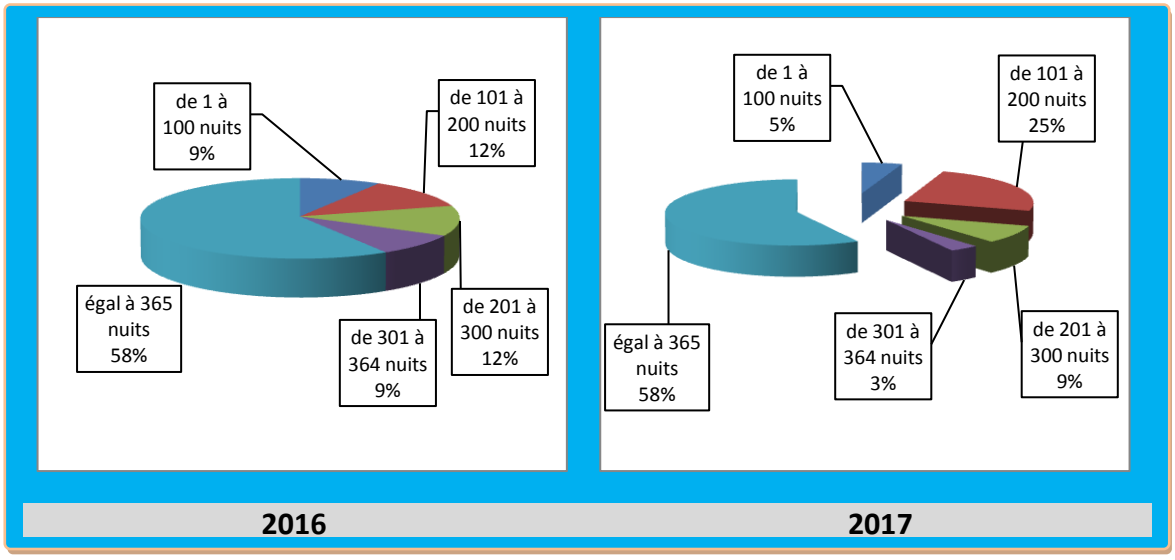

Etudes des populations année 2017
DESTINATION RESIDENTIELLE DES SORTANTS

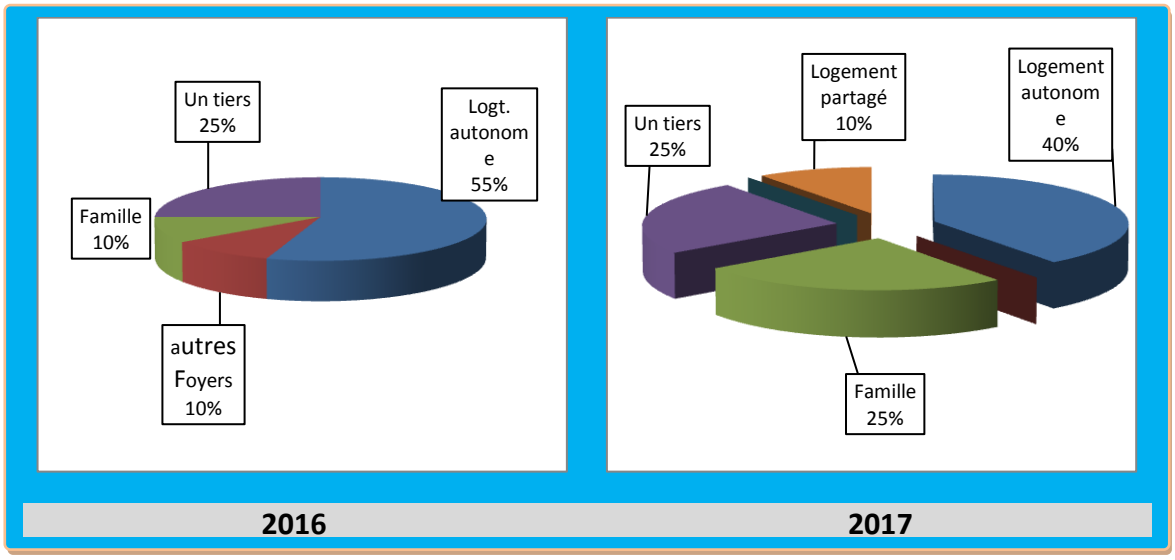

Annexe 1

L'association JEUNESSE

L'association hier :

Le 16 mars 1956 naissait l'association "JEUNESSE", à l'initiative de Messieurs Pierre TURQUEY (juge pour enfants), et Gabriel ANDRE (éducateur). Tous deux étaient très sensibles aux problèmes rencontrés par certains jeunes aux prises avec de graves difficultés familiales ou sociales.

L'association ouvre son foyer de jeunes le 1er janvier 1957, à Bourg-la-Reine. Celui-ci deviendra plus tard un Foyer de Jeunes Travailleurs. Il accueillait exclusivement des garçons et ne deviendra mixte qu'en 1998.
Bruno (fils de Gabriel ANDRE) et son épouse Nelly reprendront le flambeau en 1989 et conduiront à la fin des années 90 de lourdes opérations de rénovation et d'extension qui donnent au foyer sa configuration actuelle.
L'association JEUNESSE est gestionnaire d'un seul établissement, le « foyer JEUNESSE ». Celui-ci est à la fois « Foyer de Jeunes Travailleurs» et « Résidence Sociale ». Il a fêté ses 60 ans d'existence en janvier 2017.

L'association aujourd'hui :

Une association

- Association JEUNESSE
- Un Conseil d'Administration (9 membres)
- 70 adhérents

Un projet associatif

- l'autonomisation des jeunes
- l'éducation à la citoyenneté
- la vie participative et la démocratie interne
- l'accompagnement des parcours d'insertion
- la mixité sociale

Une équipe

- 1 etp directeur
- 1 etp responsable socio-éducatif
- 1 etp animateur socio-éducatif
- 0.57 etp secrétaire-comptable
- 1 etp cuisinier
- 0.35 etp agent d'accueil

Un FJT - Résidence sociale

- 21 logements au total.
- 35 places (14 chambres doubles 7 chambres individuelle).

Des appartements extérieurs

- 6 appartements extérieurs
- total de 9 places

Annexe 2

Fiche signalétique

- **Nom :** **Association JEUNESSE**
- **Statuts Juridiques :** Association Loi 1901
- **N° SIREN :** **785 310 095**
- **Date de création :** 13/04/1956
- **Objet statutaire de l'association : «** *procurer de préférence à des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, un foyer où ils trouveront des conditions d'existence leur permettant de se stabiliser dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, dans un cadre éducatif et avec une pédagogie participative, et de se préparer, en toute autonomie, à une vie sociale libre ».*
- **Organisme gestionnaire :** Association « JEUNESSE »
  4, rue Bobierre de Vallière
  92340 Bourg-la-Reine
- **Président :** Monsieur MATHIS Vincent
- **Établissement :** Foyer « JEUNESSE »
  4, rue Bobierre de Vallière
  92340 Bourg-la-Reine
- **Directeur :** Monsieur AFQUIR Abdel
- **Conventionnement et agréments :**
  - **Convention APL ;** initiale signée le 25/04/1995
    sous le n° 921994057929731833,
    renouvelée : le 12/12/2008
    sous le n° 922008129753546203407
  - **Agrément « Ingénierie sociale, financière et technique »**
    arrêté préfectoral en date du 11 février 2016,
  - **Agrément « Intermédiation locative et gestion locative sociale**
    arrêté préfectoral en date du 11 février 2016,
  - **Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion**
    arrêté ministériel en date du 18 octobre 2016,
  - **Autorisation préfectorale de fonctionnement au titre d'Etablissement Social et Médico-Social,** arrêté préfectoral du 19 décembre 2016.
- **Réseau de rattachement :**
  - **URFJT** Ile de France (Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs)
  - **UNHAJ** (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).
- **Convention Collective Nationale** des Organismes Gestionnaires des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs du 16 juillet 2003.